

CATALOGUE DES FORMATIONS COURTES



CFPH

Centre de formation et
promotion horticole
Lyon Ecully

TABLE DES MATIÈRES

TECHNIQUES D'ENTRETIEN / CRÉATION D'ESPACES EXTÉRIEURS

| | |
|---|----|
| PRINCIPALES MALADIES ET RAVAGEURS EN ESPACES VERTS..... | 5 |
| TAILLE ORNEMENTALE DES ARBRES FRUITIERS..... | 6 |
| TAILLE RAISONNÉE DES ARBUSTES D'ORNEMENT. NIVEAU 1..... | 7 |
| TAILLE RAISONNÉE DES ARBUSTES D'ORNEMENT. NIVEAU 2..... | 8 |
| RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX..... | 9 |
| RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES PLANTES VIVACES..... | 10 |
| RECONNAISSANCE DES VEGETAUX : LES FEUILLUS..... | 11 |
| RECONNAISSANCE DES VEGETAUX : LES CONIFERES..... | 12 |
| RECONNAISSANCE DES VEGETAUX : LES ARBUSTES PERSISTANTS..... | 13 |
| RECONNAISSANCE DES VEGETAUX : LES ARBUSTES À FLORAISON PRINTANIÈRE ET ESTIVALE..... | 14 |
| CRÉATION ET ENTRETIEN D'UN MASSIF DE ROSIERS..... | 15 |
| FLEURISSEMENT SAISONNIER EN GESTION DIFFÉRENCIÉE..... | 16 |
| FLEURISSEMENT PÉRENNE EN GESTION DIFFÉRENCIÉE..... | 17 |
| PLANTES BIO-INDICATRICES DES SOLS..... | 18 |

PRATIQUES D'IMPLANTATION ET DE CONSTRUCTION PAYSAGÈRE

| | |
|--|----|
| TECHNIQUES DE MAÇONNERIE PAYSAGÈRE..... | 20 |
| RÉALISATION D'UN CROQUIS D'AMBIENCE D'UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER..... | 21 |

AGROÉQUIPEMENT

| | |
|--|----|
| UTILISATION ET ENTRETIEN DU PETIT MATÉRIEL EN ESPACES VERTS..... | 23 |
| UTILISER LA TRONÇONNEUSE ET LA DEBROUSAILLEUSE EN SECURITE..... | 24 |
| JOURNÉE DE LA DÉBROUSSAILLEUSE..... | 25 |
| JOURNÉE DE LA TRONÇONNEUSE..... | 26 |
| ENTRETIEN GÉNÉRAL MÉCANIQUE DU MATÉRIEL DEUX TEMPS EN ESPACES VERTS | 27 |
| ENTRETIEN GÉNÉRAL MÉCANIQUE DU MATÉRIEL QUATRE TEMPS EN ESPACES VERTS..... | 28 |
| TRONÇONNEUSE : RETOURS SUR VOS USAGES..... | 29 |
| TAILLE-HAIE THERMIQUE : RETOURS SUR VOS USAGES..... | 30 |

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS URBAINS

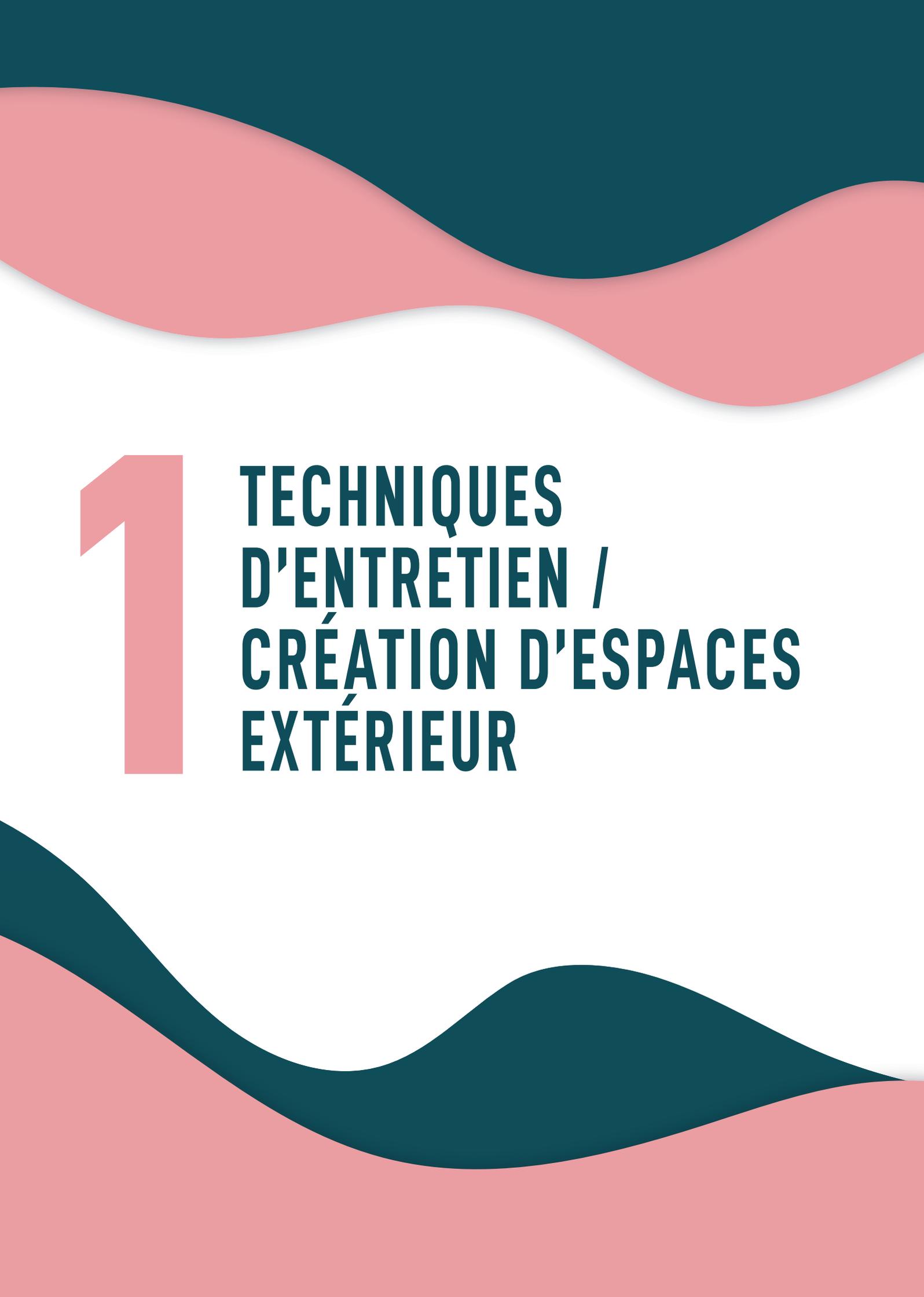
| | |
|---|----|
| VÉGÉTALISATION ET GESTION DES PIEDS D'ARBRES..... | 32 |
| GESTION ALTERNATIVE DES SURFACES SPORTIVES ENHERBÉES | 33 |
| GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE | 34 |
| MISE EN PLACE D'UNE GESTION DIFFERENCIÉE DANS LES CIMETIÈRES..... | 35 |
| MISE EN PLACE D'UNE GESTION DES ESPACES VERTS EN UTILISANT LA PROTECTION BIOLOGIQUE INTÉGRÉE | 36 |

RECYCLAGE DES DÉCHETS / COMPOSTAGE

| | |
|-----------------------------|----|
| LE GUIDE - COMPOSTEUR..... | 38 |
| LE MAÎTRE - COMPOSTEUR..... | 39 |

HABILITATIONS LÉGALES

| | |
|---|----|
| CERTIPHYTO - CONSEIL - INITIAL..... | 41 |
| CERTIPHYTO - CONSEIL - RENOUVELLEMENT..... | 42 |
| CERTIPHYTO - CONSEIL - COMPLÉMENTAIRE..... | 43 |
| CERTIPHYTO - OPÉRATEUR - INITIAL..... | 44 |
| CERTIPHYTO - OPÉRATEUR - RENOUVELLEMENT..... | 45 |
| CERTIPHYTO - VENTE - INITIAL..... | 46 |
| CERTIPHYTO - VENTE - RENOUVELLEMENT..... | 47 |
| CERTIPHYTO - DÉCIDEUR AVEC AGRÉMENT - INITIAL..... | 48 |
| CERTIPHYTO - DÉCIDEUR AVEC AGRÉMENT - RENOUVELLEMENT..... | 49 |
| CERTIPHYTO - DÉCIDEUR SANS AGRÉMENT - INITIAL..... | 50 |
| CERTIPHYTO - DÉCIDEUR SANS AGRÉMENT - RENOUVELLEMENT..... | 51 |
| CERTIBIOCIDÉ..... | 52 |
| AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX. | 53 |



1

**TECHNIQUES
D'ENTRETIEN /
CRÉATION D'ESPACES
EXTÉRIEUR**

PRINCIPALES MALADIES ET RAVAGEURS EN ESPACES VERTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de répondre à l'obligation d'adapter ses pratiques professionnelles à l'évolution de la réglementation pour envisager différemment la gestion des espaces verts.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

PROGRAMME

Identifier les principaux ravageurs et parasites rencontrés en jardins et espaces verts

- Les maladies cryptogamiques,
- Les insectes ravageurs,
- Les autres parasites,
- Les facteurs de développement des maladies, ravageurs et parasites.

Définir les stratégies de lutte possible

- Reconnaissance, classification, nuisibilité, stratégie, remédiation,
- Les moyens de lutte préventifs,
- Les atouts, les contraintes des différentes méthodes de lutte (biologique, intégrée, raisonnée, chimique),
- Evaluer l'efficacité des méthodes de lutte.

Identifier et évaluer les risques liés aux différentes méthodes

- Les risques pour l'applicateur, le végétal et l'environnement.

Déterminer les principaux facteurs qui favorisent le développement des maladies et ravageurs

- Les conditions climatiques et l'environnement.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation .



Public ciblé

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, agents des collectivités, particuliers.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Formation en classe
Groupe de 5 à 8 personnes maximum.

TAILLE ORNEMENTALE DES ARBRES FRUITIERS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre à des professionnels du paysage et des particuliers de pratiquer la taille dans les règles de l'esthétique, des espèces fruitières locales dans le respect des principes de base et de l'équilibre de l'arbre.
- Planification des interventions selon la saison.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Taille des arbres fruitiers (pommier, poirier, cerisier...)

- Choix, taille et entretien des arbres fruitiers en situation de chantier professionnel avec des objectifs esthétiques et productifs : repérage des contraintes (climat, sol, gibier, altitude, pesticides...).

Taille pratique sur le terrain

- S'initier aux techniques de taille : formes palissées, formes de plein vent, jeunes arbres, petits fruits, fructifère, ornementale...).
- Plantation, mise en place, supports, formes, tailles.
- Calendrier des travaux du jardin fruitier.
- Pincement, palissage, éclaircissage, ensachage.

Impact d'une taille fruitière sur l'équilibre de l'arbre, son développement, sa production

- Appréhender les principes de la taille du végétal.
- Tenir compte de l'intégration dans le jardin considéré.

Lutte phytosanitaire, les insectes au verger, sécurité

- Pratique de la taille adaptée à la situation (saison, état sanitaire...).
- Intervenir en toute sécurité (outils tranchant, travail en hauteur...).

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, agents des collectivités, particuliers.



Financements

Entreprises, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Groupes 6-8 personnes.
Travail en salle et en extérieur, travail de groupe, échanges de pratiques, livret de formation.

TAILLE RAISONNÉE DES ARBUSTES D'ORNEMENT.

NIVEAU 1

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appliquer une taille en fonction des consignes données.
- Maîtriser les techniques de taille selon le type d'arbuste, l'architecture, la nature du site et son emplacement.
- Utiliser le matériel de coupe dans les règles de l'art.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Identifier les organes du végétal

- Connaître les essentiels du fonctionnement du végétal.
- Différencier les modes de gestion des massifs arbustifs.
- Identifier les modes de taille des végétaux d'ornements.

Exécuter une taille en fonction des paramètres de gestion

- Adapter une taille en fonction des paramètres biologiques du végétal.
- Choisir le matériel de coupe en fonction de la taille envisagée.
- Evaluer le niveau sanitaires des arbustes.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Groupes 6-8 personnes. Travail en extérieur, en groupe de 10 personnes, échanges de pratiques, livret de formation.

TAILLE RAISONNÉE DES ARBUSTES D'ORNEMENT.

NIVEAU 2

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appliquer une taille en fonction des consignes données.
- Maîtriser les techniques de taille selon le type d'arbuste.
- L'architecture, la nature du site et son emplacement.
- Utiliser le matériel de coupe dans les règles de l'art.

PRÉREQUIS

Avoir passé la formation « Taille raisonnée des arbustes d'ornement. Niveau 1 ». Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Identifier les organes du végétal

- Connaître les essentiels du fonctionnement du végétal.
- Différencier les modes de gestion des massifs arbustifs.
- Préconiser les modes de taille des végétaux d'ornements en fonction d'un cahier des charges.

Evaluer les modalités de taille en fonction des paramètres biologique du végétal

- Anticiper le matériel de coupe en fonction de la taille envisagée
- Préconiser une gestion sanitaire des arbustes en fonction d'une classification en GD

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Groupes 6-8 personnes.
Travail en extérieur, travail de groupe, échanges de pratiques, livret de formation.

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principaux végétaux.
- Savoir les utiliser en prenant en compte leurs exigences dans les aménagements paysagers.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux.

PROGRAMME

La classification des végétaux

- La nomenclature.
- Principes de base de la systématique.
- Les règles d'identification des arbustes.

Les végétaux à identifier

- Identifier les clefs de reconnaissance.
 - La méthodologie et les outils pour pouvoir les identifier. -
- Mémoriser le nom latin et le nom vernaculaire.
- Renommer des échantillons de végétaux.

La connaissance des végétaux

- Etablir des fiches de description des végétaux, utilisation des végétaux en contexte optimal, se repérer dans un catalogue de pépiniéristes.
- Mémoriser les caractéristiques d'un végétal, établir un listing en fonction de l'utilisation (ombrage, alignement, haie).
- Connaître les caractéristiques des végétaux étudiés pour les utiliser au mieux dans le cadre des aménagements paysage rs: morphologie, climat, caractéristiques ornementales, mode de développement.
- Entretien des végétaux : calendrier des interventions, périodes de taille.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage , demandeurs d'emploi, agents de collectivité, particuliers.



Financements

Entreprises, OCAPIAT, autofinancement, collectivités.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours – 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Groupes 6-8 personnes. Travail en salle et en extérieur, travail de groupe, échanges de pratiques, livret de formation.

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES PLANTES VIVACES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales vivaces et graminées.
- Savoir les utiliser en prenant en compte leurs exigences dans les aménagements paysagers.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux.

PROGRAMME

Utilisation des végétaux en contexte optimal

- Établir des fiches de description des végétaux.
- Se repérer dans un catalogue de pépiniéristes.
- Mémoriser les caractéristiques d'un végétal.
- Établir un listing en fonction de l'utilisation et d'une classification en GD (exposition, type de sol, association chromatiques...).

Connaître les caractéristiques des végétaux étudiés

- Utiliser les caractéristiques des végétaux au mieux dans le cadre des aménagements paysagers : morphologie, climat, caractéristiques ornementales, mode de développement.
- Entretenir des plantes vivaces et graminées (réalisation d'un calendrier annuel de maintenance en fonction d'une classification).

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers, agents de collectivité.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, collectivités.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et de travaux pratiques en arboretum.

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES FEUILLUS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales espèces d'arbres et d'arbustes persistants.
- Connaître leurs caractéristiques botaniques et paysagères.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux.

PROGRAMME

Identification d'espèces persistantes feuillus

Connaître la forme naturelle du végétal et son développement

Connaître et comprendre sa rusticité, son PH et son sol, la lumière, l'eau et sa fertilisation

Connaître la forme naturelle du végétal et son développement, étude de la mise en valeur d'un sujet de feuillage persistant en aménagement paysager

L'aspect décoratif et association de végétaux persistants, plantation, types de tailles et entretien

Identification d'espèces persistantes feuillues sur arborétum

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et de travaux pratiques en arboretum.

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES CONIFÈRES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales espèces d'arbres.
- Connaître leurs caractéristiques botaniques et paysagères.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux

PROGRAMME

La classification des végétaux

- La nomenclature.
- Principes de base de la systématique
- Les règles d'identification des arbustes.

L'identification des végétaux

- Identifier les clefs de reconnaissance.
- La méthodologie et les outils pour pouvoir les identifier.
- Mémoriser le nom latin et le nom vernaculaire.
- Renommer des échantillons de végétaux.

La connaissance des végétaux

- Connaître les caractéristiques des végétaux étudiés pour les utiliser au mieux dans le cadre des aménagements paysagers : morphologie, climat, caractéristiques ornementales, mode de développement.
- Entretien des végétaux : calendrier des interventions, périodes de taille.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et de travaux pratiques en arboretum.

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES ARBUSTES PERSISTANTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les principales espèces des arbustes persistants.
Connaître leurs caractéristiques botaniques et paysagères.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux.

PROGRAMME

La classification des végétaux

- La nomenclature.
- Principes de base de la systématique
- Les règles d'identification des arbustes.

L'identification des végétaux

- Identifier les clefs de reconnaissance.
- La méthodologie et les outils pour pouvoir les identifier.
- Mémoriser le nom latin et le nom vernaculaire.
- Renommer des échantillons de végétaux.

La connaissance des végétaux

- Connaître les caractéristiques des végétaux étudiés pour les utiliser au mieux dans le cadre des aménagements paysagers : morphologie, climat, caractéristiques ornementales, mode de développement.
- Entretien des végétaux : calendrier des interventions, périodes de taille.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers, agents de collectivité.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, collectivités..



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et de travaux pratiques en arboretum.

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES ARBUSTES À FLORAISON PRINTANIÈRE ET ESTIVALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales espèces des arbustes à floraison printanière et estivale.
- Connaître leurs caractéristiques botaniques et paysagères.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux.

PROGRAMME

La classification des végétaux

- La nomenclature.
- Principes de base de la systématique
- Les règles d'identification des arbustes.

L'identification des végétaux

- Identifier les clefs de reconnaissance.
- La méthodologie et les outils pour pouvoir les identifier.
- Mémoriser le nom latin et le nom vernaculaire.
- Renommer des échantillons de végétaux.

La connaissance des végétaux

- Connaître les caractéristiques des végétaux étudiés pour les utiliser au mieux dans le cadre des aménagements paysagers : morphologie, climat, caractéristiques ornementales, mode de développement.
- Entretien des végétaux : calendrier des interventions, périodes de taille.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et de travaux pratiques en arboretum

CRÉATION ET ENTRETIEN D'UN MASSIF DE ROSIERS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les techniques de création d'un massif de rosiers dans le cadre d'une gestion différenciée.
- Appliquer les techniques de taille inhérentes aux types de famille des rosiers.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Connaître les essentiels du fonctionnement du végétal

- Identifier les différentes variétés de rosiers.
- Implanter les rosiers dans le cadre d'un espace vert durable.
- Effectuer les travaux de conception d'un massif de rosiers.

Réaliser les tailles en fonction de la saisonnalité et du type de rosiers

- Identifier les différentes phases de gestion en fonction des saisonnalités.
- Anticiper le matériel de coupe en fonction de la taille envisagée.
- Préconiser une gestion sanitaire des rosiers en fonction d'une classification en GD.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et de travaux pratiques en arboretum.

FLEURISSEMENT SAISONNIER EN GESTION DIFFERENCIÉE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les lois de composition d'un fleurissement estival.
- Connaître les différents types de plantes adaptées au fleurissement estival.
- Prendre en compte les contraintes de fleurissement et planifier les projets.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

PROGRAMME

Connaître les différents types de plantes adaptées au fleurissement estival

- Les différentes familles de végétaux.
- Les végétaux à floraison estivale.
- Les plantes incontournables, les compositions innovantes.
- Association de végétaux et utilisation de végétaux régionaux.

Planifier les projets de fleurissement

- Les phases de maintenance des massifs
- Notions de veille phytosanitaire.

Prendre en compte les contraintes de fleurissement.

- Adapter la réponse de fleurissement en fonction :
des typologies de sols, des types d'extension, des climatologies, des thématiques de la collectivités.

Calculer un coût de fleurissement simple

- Calcul simple de coût de fleurissement
- Calcul de coûts, en fournitures
- Temps de travail

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers, agents de collectivité.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, collectivité.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours – 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et de travaux pratiques en arboretum.

FLEURISSEMENT PÉRENNE EN GESTION DIFFÉRENCIÉE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utiliser et entretenir la plante vivace en création paysagère.
- Etablir un plan de maintenance annuel d'un massif de plantes vivaces.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

PROGRAMME

Les différents types de vivaces

- Forme biologique et modes de croissance, multiplication, longévité, classification.

L'utilisation des plantes vivaces dans le fleurissement Intérêts écologique, économique

- Fleurissement de prestige, champêtre, traitement des pieds d'arbre.
- Utilisation de variétés sauvages locales Associations innovantes.

Connaitre les règles de composition

- Implantation, emplacement, forme, méthodes de tracé, assemblages de plantes vivaces, structure et rythme de plantation, groupement de vivaces, densité de plantation, harmonie des couleurs.

Techniques de plantation

- Préparation du sol (travail du sol, amendement et fertilisation), le matériel végétal, la qualité des plantes vivaces, époque de plantation, paillage.

Entretien

- Entretien du sol et fumure, entretien des vivaces de plate-bande, de vivaces sauvages, la protection hivernale, la protection des plantes et lutte contre les ennemis, calendrier d'entretien.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers, agents de collectivité.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, collectivité.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et de travaux pratiques en arboretum.

PLANTES BIO-INDICATRICES DES SOLS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluer la nature d'un sol en utilisant les plantes bio-indicatrices pour adapter sa conduite culturale ou paysagère
- Identifier et inventorier la flore présente sur une parcelle
- Réaliser un diagnostic « rapide » de l'état d'un sol
- Appliquer des mesures correctives.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Module 1 : Identification de la flore spontanée

- Connaissance de la nomenclature de classification
- Mise en application des clés de reconnaissance des végétaux (utilisation d'une flore)
- La place du végétal au sein de l'écosystème
- Les inter-relations environnement/végétaux

Module 2 : Connaissance des sols

- Les composants d'un sol
- Le fonctionnement de l'écosystème sol
- Les interactions sol/plantes
- Les actions d'amélioration et d'évolution du sol

Module 3 : Réalisation d'un diagnostic parcellaire

Evaluation de la densité de chaque espèce

- Interprétation des taux de recouvrement
- Etablir un plan de remédiation

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

maraîchers, responsables techniques collectivités, animateurs et techniciens syndicats de rivière, entreprises du paysage.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, collectivité.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours – 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et de travaux pratiques en arboretum.



2

PRATIQUES D'IMPLANTATION ET DE CONSTRUCTION PAYSAGÈRE

TECHNIQUES DE MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir reconnaître et choisir des matériaux naturels ou préfabriqués en fonction du site et de l'effet esthétique désiré.
- Savoir choisir des liants adaptés aux constructions paysagères.
- Savoir aménager son chantier et utiliser le matériel adapté.
- Savoir aborder un chantier de manière cohérente en prenant en compte les contraintes du site.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Analyser la commande et repérer les contraintes du site

- Savoir reconnaître et choisir des matériaux naturels ou préfabriqués en fonction du site et de l'effet esthétique désiré.
- Savoir choisir des liants adaptés aux constructions paysagères.
- Savoir aménager son chantier et utiliser le matériel adapté.
- Savoir préparer les liants (théorie).
- Savoir aborder un chantier de manière cohérente en prenant en compte les contraintes du site.

Préparer les matériaux et le chantier et réaliser des petits ouvrages maçonnés

- Savoir utiliser les matériaux naturels ou préfabriqués pour la réalisation de constructions à caractère paysager.
- Savoir aménager son chantier et utiliser le matériel adapté.

Thèmes abordés

Bordures et bordurettes de jardin, pavage et dallage, muret.

Modalités d'évaluation : teste certificatif générale



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, VIVEA, OCAPIAT autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.

Un certificat de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Formation en salle – mise en situation – échange de pratique

RÉALISATION D'UN CROQUIS D'AMBIENCE D'UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprendre à représenter et à illustrer manuellement un projet d'espace vert : esquisse, ébauche, perspective, mise en valeur de devis, plans en 3D, relations clients (maisons, murets, arbres...), projections dans le temps.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Effectuer le diagnostic d'une demande d'aménagement paysager pour concevoir un espace durable

- Prise en compte d'un cahier des charges.
- Analyser le contexte: attentes et personnalité du client, contraintes environnementales, organisationnelles, financières, humaines...
- Adéquation de la conception avec la charge d'entretien et les moyens humains afférents au projet.

Réaliser l'organigramme d'un projet d'aménagement paysage r

- Zonage des différents secteurs en fonction des attentes et de l'entretien.
- Disposition des bâtiments, voisinages, réseaux, pentes, échelles.
- Plan de masse final permettant la réalisation des esquisses.

Découvrir et maîtriser la boîte à outils du concepteur paysage r

- Notions de plans, perspectives, coupes.
- Présentation du matériel (feutres, calques, ...).
- Techniques de base de l'esquisse en plans: mise en page, ombre propre et ombre portée, utilisation de la couleur.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation.



3

AGROÉQUIPEMENT

UTILISATION ET ENTRETIEN DU PETIT MATÉRIEL EN ESPACES VERTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Entretien et assurer la maintenance du petit matériel en espaces verts.
- Sélectionner l'outillage en fonction des travaux à exécuter, être capable d'utiliser en toute sécurité les principaux matériels motorisés en espaces verts.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Présentation du matériel courant en espaces verts

- Présentation des principaux outils manuels et matériels techniques, lubrifiants utilisés.
- Connaissance du petit matériel manuel, leurs rôles, et utilisations en sécurité.
- Connaissance sur l'entretien périodicités hivernage, l'affûtage, et stockage du matériel.
- Typologie des moteurs et types de transmission.
- Les pannes les plus courantes des matériels.
- L'entretien courant des matériels.

Maintenance et entretien du matériel en espaces verts : sécurité, gestes et postures, environnement

- Présentation de chaque matériel, avec les spécificités liées à l'entretien (remplacement des pièces d'usure, lubrification, affûtage, aiguisage).
- Techniques d'utilisation, les EPI, manipulation ergonomique, sécurité personnelle et environnante.
- Prise en compte de la sécurité lors des opérations de maintenance.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, OCAPIAT.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique..

UTILISATION ET ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE ET DE LA DÉBROUSSAILLEUSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utilisation de la tronçonneuse et de la débroussailleuse dans des situations de travail variées, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.
- La formation assure un rappel sur la sécurité des chantiers, les EPI, les gestes et postures adaptés, la connaissance, l'utilisation et l'entretien du matériel de coupe (tronçonneuse, débroussailleuse).

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

La législation du travail et prévention des risques

- Equipement de sécurité (EPI) de l'utilisateur.
- Sécurisation de l'aire de travail, balisage.
- L'évaluation des risques professionnels.

Mécanique et les entretiens courants

- Décrire les principes de fonctionnement d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse.
- Les petites réparations (panne simple, changement de fil...).
- Le réglage de base du carburateur, affûtage.

Mise en situation pratique

- Préparer son chantier (port des EPI, préparation des zones de travail, technique adaptée).
- Organiser son chantier en toute sécurité (projections, signalétiques...).
- Prise en main des outils en toute sécurité: abattage, ébranchage, débroussaillage dans diverses situations.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, OCAPIAT.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.

JOURNÉE DE LA DÉBROUSSAILLEUSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prise en main de la débroussailleuse en toute sécurité.
- Utiliser et entretenir la débroussailleuse dans le respect de l'environnement.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Prise en main, utiliser et entretenir la débroussailleuse en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

- Règle le matériel et ajuste les réglages avant et en cours de travail.
- Assure l'entretien courant de débroussailleuse.
- Assure le transport et le rangement de la machine.
- Mise en œuvre de la débroussailleuse in situ.
- Communique en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)

Mode de validation

Formation qualifiante.

Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.



JOURNÉE DE LA TRONÇONNEUSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prise en main des fondamentaux.
- Utiliser et entretenir la tronçonneuse en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Prise en main et entretien de la tronçonneuse

- Règle et ajuste les réglages de la tronçonneuse en cours de travail.
- Assure l'entretien des protections individuelles et collectives.
- Assure l'entretien courant des matériels.
- Assure le transport et le rangement de la tronçonneuse.
- Mise en œuvre de la tronçonneuse en vue d'une coupe simple.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.

Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.

ENTRETIEN GÉNÉRAL MÉCANIQUE DU MATÉRIEL DEUX TEMPS EN ESPACES VERTS

OBJECTIF DE LA FORMATION

Entretien et effectuer les révisions nécessaires à la pérennité du petit matériel 2 temps d'espaces verts.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Fonctionnement général

- Le moteur 2 temps : principe généraux de fonctionnements.
- La carburation : fonctionnement général et rôles du carburateur.
- Le refroidissement : température de fonctionnement et refroidissement du moteur.
- L'allumage : identification des rôles et fonctions de la ligne d'allumage.
- La transmission : identification des différentes transmission et fonctionnement.

Les mélanges de carburants

- Réaliser un mélange correctement : mise en pratique sur cas concrets.
- Démontage (utilisateur) de machines type tronçonneuses, tailles haies...
- Mise en évidence des points d'entretien à réaliser.
- Changement des consommables (filtres à air, bougie, crépine...).
- Remise en état et démarrage.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements Entreprises, VIVEA, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.

ENTRETIEN GÉNÉRAL MÉCANIQUE DU MATÉRIEL QUATRE TEMPS EN ESPACES VERTS

OBJECTIF DE LA FORMATION

Entretien et effectuer les révisions nécessaires à la pérennité du petit matériel 4 temps d'espaces verts

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Le moteur 4 temps

- Principe généraux de fonctionnements.
- Différences entre le moteur 4 temps essence et diesel.

La carburation et injection

- Fonctionnement général et rôles du carburateur
- Le refroidissement.
- Température de fonctionnement et refroidissement du moteur.

L'allumage

- Identification des rôles et fonctions de la ligne d'allumage.

La transmission

- Identification des différentes transmission et fonctionnement

Le carburant

- Les stabilisateurs de carburant

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14h



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.

RETOURS D'USAGES, UTILISATION ET MAINTENANCE DE LA TRONÇONNEUSE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Entretien, réviser et diagnostiquer les pannes courantes de votre tronçonneuse personnelle. Formation principalement en atelier.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Les grands principes de fonctionnement d'une tronçonneuse (généralités en salle et atelier)

- Présentation de la tronçonneuse par chaque utilisateur
- 1er bilan visuel de la machine.
- Démontage progressif.
- Nettoyage et correctifs à apporter.
- Liste des pièces et consommables à changer lors des futurs entretiens.
- Remontage et remédiations.
- Bilan individualisé de l'utilisation et l'entretien de la tronçonneuse.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivités, maraîchers.



Financements

Entreprises, autofinancement.



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour – 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.

Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours en atelier mécanique.

RETOURS D'USAGES, UTILISATION ET MAINTENANCE DU TAILLE-HAIE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Entretenir, réviser et diagnostiquer les pannes courantes de votre taille-haie personnel.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Les grands principes de fonctionnement d'un taille-haie (généralités en salle et atelier)

- Présentation du taille-haie de l'utilisateur
- 1er bilan visuel du taille-haie
- Démontage progressif.
- Nettoyage et correctifs à apporter.
- Remontage, réglages et remise en route.
- Bilan individualiser sur l'utilisation et l'entretien du taille-haie.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers.



Financements

Entreprises, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour – 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.



4

**AMÉNAGEMENT ET
GESTION DURABLE
DES ESPACES VERTS
URBAINS**

VÉGÉTALISATION ET GESTION DES PIEDS D'ARBRES

OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre en place de la gestion alternative des pieds d'arbres en milieu urbain ou rural en utilisant des moyens adaptés de végétalisation.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

État des lieux des pratiques globales d'entretien des pieds d'arbres

- Évaluation de la qualité des sols en pieds d'arbres.
- Point sur la gamme de végétalisation disponible.
- Processus de choix de végétalisation.
- Mesures bénéfiques.

États des lieux des pratiques actuelles et comparatifs avec des préconisations en gestion différenciée

- Rappel des caractéristiques d'un sol, grille d'évaluation de la qualité du sol en pied d'arbre .
- Évaluation des contraintes à la mise en œuvre.

Rappel des critères biologiques d'adaptation des végétaux

- Découverte des gammes de végétalisation (semence, jeunes plants etc.).
- Processus d'implantation et cahier des charges d'entretien.
- Mise en situation et évaluation.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage , demandeurs d'emploi, particuliers....



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, ...



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.

GESTION ALTERNATIVE DES SURFACES SPORTIVES ENHERBÉES

OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre en place un mode de gestion alternative en intégrant les mesures de réduction phytosanitaires, d'économie d'eau et de fertilisation raisonnée.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Le plan écophyto2 et son application aux surfaces engazonnées ou stabilisées, réglementation à l'usage des pesticides

- Connaître les graminées et espèces végétales écologiquement positives.
- Évaluer l'impact du sol sur l'entretien et la fertilisation de la surface engazonnée
- Rédiger un plan annuel d'entretien et de fertilisation de la surface engazonnée.
- Rédiger un plan annuel de maintenance d'une surface synthétique.

Rappel des règles UNEP d'entretien, appréhender une infrastructures d'élitevisite de terrain (golf, Foot)

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

agents de collectivité....



Financements

Entreprises, autofinancement, collectivité...



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.

GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Identifier la flore spontanée locale afin de mettre en place des mesures de protection pour préserver la biodiversité fonctionnelle

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Connaître les différents fondements d'un écosystème

- Rappel des fondements du fonctionnement d'un écosystème.
- Identifier les règles de fonctionnement d'un écosystème. - Rappel des principaux écosystèmes régionaux.

Les différentes familles de végétaux

- Connaître les principes de la taxonomie.
- Utiliser les clés de détermination d'une flore (Bonnet).
- Identifier la flore en fonctions des écosystèmes.

Mettre en place une politique de gestion de la biodiversité en fonction de la détermination

- Identifier les critères d'interventions techniques
- Mettre en place un calendrier de suivi des actions.
- Mettre en place un plan de communication vers le grand public.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage , demandeurs d'emploi, agents de collectivité....



Financements

Entreprises, autofinancement, collectivité...



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.

MISE EN PLACE D'UNE GESTION DIFFERENCIEE DANS LES CIMETIERES

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les outils nécessaires à la mise en place d'une gestion écologique d'un cimetière communal.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Le plan écophyto2 et son application au cimetière

- Réglementation à l'usage des pesticides.
- Étude comparative entre cimetière traditionnel et cimetière écologique (réalisation d'un tableau comparatif).
- Travail de classification des espaces d'un cimetière.

Réalisation d'un cahier des charges d'entretien

- Réalisation de fiches de préconisations d'entretien.
- Préparation de la visite.
- Visite d'un cimetière traditionnel.
- Évaluation des préconisations envisagées et possibilité de mise en oeuvre.

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

agents des collectivités



Financements

Entreprises, collectivités, ...



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours – 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.

MISE EN PLACE D'UNE GESTION DES ESPACES VERTS EN UTILISANT LA PROTECTION BIOLOGIQUE INTÉGRÉE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Observer les ravageurs et les maladies les plus courantes régionalement.
- Développer une stratégie de prévention des maladies des plantes et de lutte contre les attaques des ravageurs par l'emploi d'auxiliaires en lutte biologique intégrée.

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port de vêtements et chaussures de travail.

PROGRAMME

Identifier les situations inadaptées des plantes choisies dans le milieu urbain

- Connaissances de base pour qu'une plante soit en bonne santé.
- Le milieu urbain, une situation plutôt défavorable pour le développement des végétaux (sol urbain, qualité de l'air, alimentation hydrique...).

Identifier les différents types de bioagresseurs et leurs particularités

- Connaissances de base en phytopathologie et entomologie.
- Généralités sur les bioagresseurs (maladies, ravageurs).
- Le développement d'outils d'aide au diagnostic: Bulletin de santé du végétal (BSV), les sites officiels (écophyto ZNA, pic...).

Connaitre les moyens d'action alternatifs à l'usage de produits chimiques

Connaitre les solutions techniques et développer un plan d'action contre les bioagresseurs rencontrés

- Les principaux bioagresseurs rencontrés en ZNA

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation.



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage , agents de collectivité...



Financements

Entreprises, collectivité...



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

5 jours – 35 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles de formation et des travaux pratiques en atelier mécanique.



5

**RECYCLAGE
DES DÉCHETS /
COMPOSTAGE**

GUIDE-COMPOSTEUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Améliorer vos connaissances théoriques et pratiques du compostage.
- Echanger et de profiter de retours d'expériences et de pratiques sur les rôles et missions des Guides Composteurs.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Modules de bases:

- GC1 Exercer la fonctionfonction de guide-composteur ou maître-composteur: les fondamentaux
- GC11 Définir et analyser la gestion domestique des déchets de jardins et déchets de cuisine: principes, techniques, pratiques
- GC12 Informer les publics
- GC 13 Définir le rôle et les missions du guide-composteur

Modules de spécialisation:

- GC2 Exercer la fonction de guide-composteur, maître-composteur et référent de site: les spécialisations
- GC21: Mettre en oeuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts
- GC22: Mettre en oeuvre une opération de prévention-gestion partagée des biodéchets (pied d'immeuble, quartier...)
- GC23: Mettre en oeuvre une opération de prévention-gestion autonome des biodéchets en établissementétablissement (cantines scolaires, entreprises)
- GC24: Mettre en oeuvre une opération de lombricompostage (ou de vermicompostage)
- GC25: Mettre en oeuvre une opération de compostage des toilettes sèches

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation



Publics

Professionnels, salarié ou ager d'une collectivité ou d'une association, habitant assurant bénévolement sa mission



Financements

Entreprises, éligible CPF, autofinancement, ...



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

4 jours - 32 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Groupe 10-14 personnes
Formation en salle- formation en extérieur - travail de groupe - échange de pratique

MAÎTRE-COMPOSTEUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Piloter des projets et des opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire.
- Mobiliser et accompagner des relais de terrain (Guides composteurs, Référents de site).
- Informer et sensibiliser les différents publics.
- Animer concrètement des opérations de prévention-gestion

PRÉREQUIS

Passer la formation Guide-composteur

PROGRAMME

MC1 Exercer la fonction de maître-composteur: les perfectionnements techniques

MC2 Exercer la fonction de maître-composteur: animer et mettre en place des opérations de gestion de proximité des biodéchets

MC3 Exercer la fonction de maître-composteur: informer les différents publics

MC4 Exercer la fonction de maître-composteur: mobiliser et accompagner les relais de terrain (guide-composteurs, référents de site...)

MC5 Exercer la fonction de maître-composteur: Conduire et évaluer une opération de gestion des bio déchets sur un territoire

Modalités d'évaluation : pas d'évaluation



Publics

Professionnels, salarié ou agent d'une collectivité ou d'une association, habitant assurant bénévolement sa mission



Financements

Entreprises, CPF, VIVEA, collectivité, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

7 jours - 49 heures
(42 heures – théorie,
7 heures – soutenance)



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Groupe 10-14 personnes. Formation en salle- formation en extérieur
- travail de groupe – échange de pratique



6

**HABILITATIONS
LÉGALES**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier la réglementation et sécurité environnementale, prendre soin de la santé, la sécurité des applicateurs et respecter les espaces ouverts au public
- Connaitre et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires,
- Valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

- Cadre réglementaire.

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

- Dangers des produits.
- Situations d'exposition aux produits phytosanitaires .
- Contacts directs/indirects : facteurs favorisant la pénétration.
- Conditions et précautions d'emploi de ces produits pour limiter les risques applicateurs/usagers.
- Mesures de prévention et de protection.

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- Risques pour l'environnement et voies de contamination.
- Prévention des risques.

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Financements Entreprise, CPF, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement...



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours - 28 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.
Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

CERTIPHYTO – CONSEIL – RENOUVELLEMENT

OBJECTIF DE LA FORMATION

- S'approprier la réglementation et sécurité environnementale, prendre soin de la santé, la sécurité des applicateurs et respecter les espaces ouverts au public
- Connaitre et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires,
- Valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Avoir un certificat de CERTIPHYTO Conseil Initial

PROGRAMME

Réglementation

- Évolution du plan Écophyto de la V1 à la V2.
- Nouveaux agréments d'entreprises (CEPP).

Prévention des risques pour la santé

- Situations d'exposition aux produits phytosanitaires.
- Contacts directs/indirects : facteurs favorisant la pénétration.

Prévention des risques pour l'environnement

- Risques pour l'environnement et voies de contamination.
- Prévention des risques.

Stratégies visant à limiter le recours aux biocides

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours - 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.
Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

CERTIPHYTO – CONSEIL – COMPLÉMENTAIRE

OBJECTIF DE LA FORMATION

- S'approprier la réglementation et sécurité environnementale, prendre soin de la santé, la sécurité des applicateurs et respecter les espaces ouverts au public
- Connaitre et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires, valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Avoir un certificat de CERTIPHYTO Conseil Initial

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

Test certificatif

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.

Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

CERTIPHYTO – OPÉRATEUR – INITIAL

OBJECTIF DE LA FORMATION

Connaitre les produits, la réglementation phytosanitaire et les niveaux de responsabilités.

Utiliser les produits en minimisant les risques et en limitant les pollutions.

Connaitre l'impact des produits phytosanitaires sur la santé.

Prévenir les risques pour l'applicateur et les autres (usagers, consommateurs).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

- Cadre réglementaire.

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

- Dangers des produits.
- Situations d'exposition aux produits phytosanitaires.
- Contacts directs/indirects : facteurs favorisant la pénétration.
- Conditions et précautions d'emploi de ces produits pour limiter les risques applicateurs/usagers.
- Mesures de prévention et de protection.

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- Risques pour l'environnement et voies de contamination.
- Prévention des risques.

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours - 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.
Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

CERTIPHYTO – OPÉRATEUR – RENOUELEMENT

OBJECTIF DE LA FORMATION

Connaitre les produits, la réglementation phytosanitaire et les niveaux de responsabilités.

Utiliser les produits en minimisant les risques et en limitant les pollutions.

Connaître l'impact des produits phytosanitaires sur la santé.

Prévenir les risques pour l'opérateur et les autres (usagers, consommateurs).

PRÉREQUIS

Avoir un certificat de CERTIPHYTO Opérateur Initial

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

- Cadre réglementaire.

Santé sécurité opérateur et espace ouvert au public

- Dangereux des produits.
- Situations d'exposition aux produits phytosanitaires.
- Contacts directs/indirects : facteurs favorisant la pénétration.
- Conditions et précautions d'emploi de ces produits pour limiter les risques opérateurs/usagers.
- Mesures de prévention et de protection.

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- Risques pour l'environnement et voies de contamination.
- Prévention des risques.

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.
Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

CERTIPHYTO – VENTE – INITIAL

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître le contexte et les risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et savoir les expliquer aux clients
- Connaître les produits phytosanitaires et savoir expliquer leurs modes d'actions
- Savoir gérer les produits phytosanitaires au sein de l'entreprise de vente
- Savoir mettre en œuvre et préconiser les bonnes pratiques d'application aux clients
- Mettre en conformité son entreprise de distribution pour obtenir l'agrément phytosanitaire
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

Test certificatif

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours - 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.

Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

CERTIPHYTO – VENTE – RENOUELEMENT

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître le contexte et les risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et savoir les expliquer aux clients
- Connaître les produits phytosanitaires et savoir expliquer leurs modes d'actions
- Savoir gérer les produits phytosanitaires au sein de l'entreprise de vente
- Savoir mettre en œuvre et préconiser les bonnes pratiques d'application aux clients
- Mettre en conformité son entreprise de distribution pour obtenir l'agrément phytosanitaire
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Avoir un certificat de CERTIPHYTO Vente Initial

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

Test certificatif

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.

Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

CERTIPHYTO – DÉCIDEUR AVEC AGRÉMENT – INITIAL

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître les produits, la réglementation phytosanitaire et les niveaux de responsabilités.
 - Utiliser les produits en minimisant les risques et en limitant les pollutions.
 - Réglementation spécifique à l'activité du secteur, agrément d'entreprise et responsabilité vis à vis des tiers
 - Spécificités des différentes cultures et sols
 - Consignes pour l'intervention sur les chantiers Transport des produits sur le chantier
 - Connaître l'impact des produits phytosanitaires sur la santé.
 - Prévenir les risques pour l'applicateur et les autres (usagers, consommateurs).
 - Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément
 - Formation des salariés
 - Consignes d'intervention sur les chantiers et Information des commanditaires
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

Test certificatif

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours - 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.

Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

CERTIPHYTO – DÉCIDEUR AVEC AGRÉMENT – RENOUELEMENT

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître les produits, la réglementation phytosanitaire et les niveaux de responsabilités.
- Utiliser les produits en minimisant les risques et en limitant les pollutions.
- Réglementation spécifique à l'activité du secteur, agrément d'entreprise et responsabilité vis à vis des tiers
- Spécificités des différentes cultures et sols
- Consignes pour l'intervention sur les chantiers Transport des produits sur le chantier
- Connaître l'impact des produits phytosanitaires sur la santé.
- Prévenir les risques pour l'applicateur et les autres (usagers, consommateurs).
- Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément
- Formation des salariés
- Consignes d'intervention sur les chantiers et Information des commanditaires
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Avoir un certificat de CERTIPHYTO Decideur Initial

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

Test certificatif

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.
Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

CERTIPHYTO – DÉCIDEUR SANS AGRÉMENT – INITIAL

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître les produits, la réglementation phytosanitaire et les niveaux de responsabilités.
- Utiliser les produits en minimisant les risques et en limitant les pollutions.
- Connaître l'impact des produits phytosanitaires sur la santé.
- Prévenir les risques pour l'applicateur et les autres (usagers, consommateurs).
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

Test certificatif

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours - 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.
Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

CERTIPHYTO – DÉCIDEUR SANS AGRÉMENT – RENOUVELLEMENT

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître les produits, la réglementation phytosanitaire et les niveaux de responsabilités.
- Utiliser les produits en minimisant les risques et en limitant les pollutions.
- Connaître l'impact des produits phytosanitaires sur la santé.
- Prévenir les risques pour l'applicateur et les autres (usagers, consommateurs).
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Avoir un certificat de CERTIPHYTO Décideur Initial

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

Test certificatif

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, collectivité, particuliers



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.

Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

OBJECTIF DE LA FORMATION

Obtention d'un certificat individuel, à l'activité d'utilisateurs professionnels et de distributeurs de certains produits biocides.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Réglementation

- Cadre réglementaire français et européen
- Autorisation de mise sur le marché.
- Réglementation d'utilisation.
- Transport et stockage.

Prévention des risques pour la santé

- Dangereux des produits.
- Situations d'exposition aux biocides.
- Contacts directs/indirects : facteurs favorisant la pénétration.
- Conditions et précautions d'emploi des biocides pour limiter les risques applicateurs/usagers.
- Mesures de prévention et de protection.

Prévention des risques pour l'environnement

- Risques pour l'environnement et voies de contamination.
- Prévention des risques de pollution diffuse ou ponctuel.

Stratégies visant à limiter le recours aux biocides

- Techniques alternatives à l'utilisation des biocides, des désinfectants.
- Evaluation comparative de l'utilisation des produits biocides.

Gestion des déchets et effluents

- Thématiques particulières liées à la mise en œuvre
- Produits rodenticides et désinfectants

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation



Publics

les professionnels qui sont en relation avec les produits biocides



Financements

Entreprise, OCAPAT, VIVEA, CPF, autofinancement...



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours - 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.
Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX. ENCADRANT – CONCEPTEUR (AIPR)

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier.
- Votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux.
- La réglementation DT – DICT.
- Principaux points de repères.
- Guichet unique et emprise du projet.
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux).
- Le Guide Technique.
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes).
- La réalisation des investigations complémentaires.
- La préparation du projet et des travaux.
- Régime simultané .
- L'exécution des travaux .
- Le marquage-piquetage .
- Cas particulier des travaux urgents – les ATU (Avis de Travaux Urgents).
- La reconnaissance sur le terrain.
- Classe de précision cartographique.

Modalités d'évaluation : Examen

Examen de compétences par QCM AIPR sur postes informatiques du client.

Attestation de compétence

Attestation de compétence après réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'A.I.P.R Encadrement des opérations.



Publics

les professionnels qui sont en relation avec les produits biocides



Financements

Entreprise, OCAPIAT, VIVEA, CPF, autofinancement...



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante.
Un certificat de formation sera remis à chacun des participants à l'issue de l'évaluation.



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salles

FORMATION MODULABLES POUR LES PUBLICS DIFFÉRENTES

CERTIPHYTO

| | INITIAL | RENOUVELLEMENT* | COMPLEMENTAIRE |
|--|---------|-----------------|----------------|
| CONSEIL | ★ | ★ | ★ |
| VENTE/DISTRIBUTION | ★ | ★ | |
| DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT (DESA) | ★ | ★ | ★ |
| DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE AGRÉMENT SECTEUR AGRICOLE | ★ | ★ | ★ |
| DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE AGRÉMENT SECTEUR COLLECTIVITÉS | ★ | ★ | ★ |
| DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE AGRÉMENT SCETEUR INSTITUTS TECHNIQUES | ★ | ★ | ★ |

CERTIBIOCIDÉ

| | PRIMO ACCÉDANT | RENOUVELLEMENT* | PARSELLE |
|----------------------------------|----------------|-----------------|----------|
| CERTIBIOCIDÉ | ★ | ★ | |
| CERTIBIOCIDÉ LIÉ À UN CERTIPHYTO | | | ★ |

* Les renouvellements doivent être réalisés entre 3 et 6 mois avant la date de fin de validité du certificat. Un renouvellement après la période des 3 mois conduit à repasser l'intégralité de la formation.

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

OU TROUVER LE CALENDRIER DES FORMATIONS?

Sur le site internet

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/formation-professionnelle-continue/>

COMMENT S'INSCRIRE?

> Sur le site internet

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/fiche-de-renseignement-formation-courte-ou-certifiante/>

> Par téléphone ou par mail

cfppa.ecully@educagri.fr
04 78 33 46 12

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription remplie et signée
- Prise en charge remplie et signée (devis, prise en charge CPF, prise en charge OCAPAT)

L'inscription est fermée 2 semaines avant le début de formation

NOTRE CENTRE DE FORMATION EST LABÉLISÉ H+

Les bâtiments ne sont pas tous accessibles aux PSH.
Nous consulter pour une analyse de vos besoins afin de vérifier la faisabilité de la prestation.



EN TRANSPORTS EN COMMUN

3 lignes de bus du réseau TCL, arrêt « Agronomie »

ligne 3 Direction Gorge de loup – Dardilly le Jubin

ligne 5 Direction Pont Mouton – Charbonnières les verrières

ligne 19 Direction Ecully le Pérolier

À VELO

La station de vélos en libre-service la plus proche se situe à 1,2km (15 min à pieds).



9020 Rue du Bourbonnais
69009 Lyon

EN VOITURE

Depuis l'autoroute A6, prendre la sortie 36 « Porte du Valvert ».
Coordonnées GPS : 45°46'20»N 4°47'16»

CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION HORTICOLE D'ECULLY

13, avenue de Verdun 69 130 ECULLY
Tél : 04 78 33 46 12

cfppa.ecully@educagri.fr
www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr

